

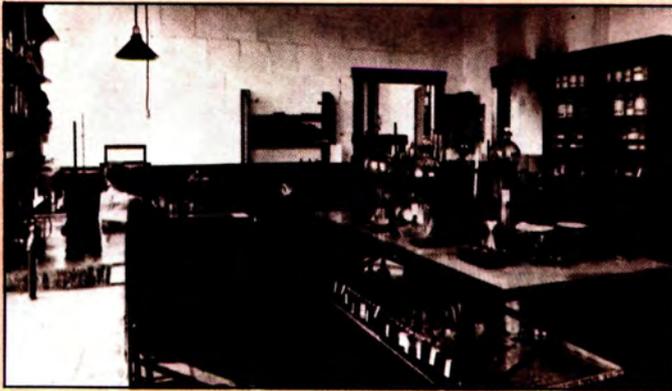
EN CE TEMPS-LÀ



«L'établissement des fermes expérimentales du Canada a été autorisé par un acte du Parlement en 1886 . . . Sur toutes ces fermes l'on fait beaucoup d'expériences concernant toutes les branches de l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture, et on a déjà trouvé la solution à plusieurs problèmes d'une grande importance pour les cultivateurs.» (1895)

«Jusqu'à présent, la plupart des travaux de recherches faits au Canada ont été exécutés dans les

laboratoires des grandes universités . . . Reconnaisant la nécessité de se procurer des techniciens expérimentés pour les travaux de laboratoire, le Conseil des recherches a consacré environ un tiers de ses crédits annuels à la fondation de bourses collégiales ou universitaires . . . » (1924)



AUJOUR'HUI

L'ensemble des dépenses fédérales pour les sciences et la technologie est estimé à environ 4,2 milliards pour 1986-87, soit une augmentation de moins de 2% par rapport à 1985-86. Ce montant représente 3,6% des estimations des dépenses totales du gouvernement.

Près de 35,000 personnes étaient affectées à l'exécution des activités de sciences et technologie du gouvernement fédéral en 1986-87, soit un peu moins qu'en 1985-86. Les plus grands employeurs

à ce chapitre sont: Agriculture Canada, Statistique Canada, Environnement Canada et le Conseil national de recherches du Canada.

Avec des dépenses estimées de 443 millions en 1986-87, le Conseil national de recherches du Canada se classe au premier rang comme bailleur de fonds pour les activités de sciences et technologie.